https://etab.ac-poitiers.fr/coll-hdunant-royan/spip.php?article738 - Auteur : Secrétariat

La réinscription des élèves

publié le 13/02/2016 - mis à jour le 14/06/2017

Descriptif :

Réinscription des élèves au collège Henri Dunant

La réinscription des élèves est conditionnée par :

- La restitution **complète** des manuels scolaires et des livres de bibliothèque
- Etre en règle avec les services d'intendance pour la **demi-pension** et les **bons** de dégradation.
- Avoir vidé, nettoyé son casier.
- Etre à jour de ses retenues

Si l'enfant s'inscrit dans un **autre collège** à la rentrée, il faut nous le signaler par écrit en précisant le nom, prénom, classe actuelle de l'enfant et le nom et adresse du futur établissement.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.